



RAPPORT ANNUEL 2009 • 2010



Conseil
des ressources humaines
du secteur culturel

Cultural
Human Resources
Council

RAPPORT DU PRÉSIDENT — *Assemblée générale annuelle 2010*

J'arrive presque à la fin de ma première année à la présidence – même si j'ai l'impression que cela fait plus longtemps – et je suis très encouragé par tout le travail accompli. Ce petit, mais solide organisme a répondu admirablement bien aux défis auxquels fait face le secteur et a mis la table pour de nombreuses activités qui auront lieu au cours des prochains mois.

La principale activité du CRHSC au cours de l'année 2009-2010 a sans aucun doute été l'étude sur les ressources humaines du secteur culturel. En étroite collaboration avec les consultants du Conference Board of Canada, avec les leaders du comité de direction sur l'étude et bien sûr avec les travailleuses et travailleurs et les employeurs de l'ensemble du secteur partout au pays, nous avons compilé un rapport d'information sur le marché du travail d'une grande qualité (le tout premier pour le secteur culturel) et nous sommes sur le point de publier un rapport important sur les tendances et les problèmes de ressources humaines qui repose sur des entrevues avec des spécialistes, des groupes de discussion ainsi que des milliers de réponses à un questionnaire que nous avons fait circuler pendant les six derniers mois.

Le rapport d'information sur le marché du travail et celui qui porte sur les tendances et les problèmes de ressources humaines comporteront tous les deux des recommandations qui guideront le travail de planification stratégique et les engagements du CRHSC et des autres intervenants et partenaires du secteur au cours des prochaines années. Un exercice unique dans les derniers dix ans que nous avons maximisé pour en faire profiter le secteur culturel de l'ensemble du pays.

Le CRHSC a également beaucoup collaboré avec les industries culturelles dans d'autres projets, par exemple, l'élaboration de contenu de cours sur la sécurité et le protocole de plateau dans l'industrie du cinéma et de la télévision, la présentation d'ateliers sur le marketing pour l'industrie de la musique, l'établissement de niveaux de compétences pour les techniciennes et techniciens de théâtre dans l'industrie des arts de la scène et la compilation d'une liste des centres de création de contenu dans les médias numériques.

Pendant toute l'année, les membres du conseil d'administration se sont engagés à fond dans les activités du CRHSC. Elles et ils ont représenté leurs sous-secteurs respectifs à la table du conseil et dans les divers projets en plus d'assurer le leadership du conseil sectoriel sur les questions de ressources humaines et le succès du Conseil dans le milieu.

Kevin Hanson
PRÉSIDENT

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration qui nous quittent. D'abord Ron Lamoureux, qui a représenté avec passion les intérêts des créatrices et des créateurs de contenu des médias numériques pendant plus de neuf ans, George Blondheim, dont les compétences et la connaissance de l'industrie de la musique ont permis au CHRSC de toujours être à jour dans ce domaine et enfin, Barb Nepinak qui, pendant plus de six ans, a toujours su exprimer clairement les besoins des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels autochtones.

Je me réjouis de pouvoir poursuivre le travail accompli cette année dans le même esprit de collaboration avec tous nos partenaires du secteur culturel.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE — *Assemblée générale annuelle 2010*

Un retour sur l'année 2009-2010...

Le grand thème de la dernière année a été l'étude sur les ressources humaines : rencontres du conseil d'administration, réunions du comité de direction, groupes de discussion, réalisation d'une enquête majeure — lecture et relecture des ébauches préparées par les consultants du Conference Board of Canada à mesure qu'ils travaillaient sur le rapport d'information sur le marché du travail et sur le rapport sur les tendances et les problèmes de ressources humaines. Le processus atteindra un sommet lors de la table ronde sur les ressources humaines qui se déroulera juste avant l'Assemblée générale annuelle. Après cette dernière analyse, nous aurons une bonne idée de l'importance et de la portée des conclusions des rapports et de la valeur des recommandations pour les stratégies et les activités futures.

Ce fut un processus riche et exhaustif dont le secteur pourra profiter pendant de nombreuses années.

L'année a aussi été marquée par d'autres faits saillants dont la présentation d'ateliers-pilotes sur le marketing dans l'industrie de la musique, sur la sécurité et le protocole de plateau dans l'industrie du cinéma et de la télévision ainsi que la convocation des deux comités consultatifs nationaux sur la formation dans ces deux industries. Les ateliers et les comités consultatifs ont permis au CRHSC de rencontrer des travailleuses et travailleurs et des employeurs de l'ensemble du pays et, par conséquent, d'avoir accès à des renseignements de première main sur les problèmes de ressources humaines et sur la façon dont le Conseil peut contribuer à les régler.

C'est avec grand plaisir que nous avons travaillé avec l'Institut canadien des technologies scénographiques dans le but d'établir des niveaux de compétences pour les techniciennes et les techniciens de théâtre et les gréeuses et gréeurs du monde du spectacle — une nouvelle étape dans un long processus de partenariat qui a grandement contribué à une meilleure compréhension des exigences en matière de compétences et des lacunes dans la formation pour les techniciennes et techniciens des arts de la scène.

Sur un autre front, le CRHSC a entrepris une première étape de suivi de la Carte routière technologique sur la création de contenu pour les médias numériques en établissant la liste des centres de création dans le domaine. Cet outil prendra de la valeur à mesure que nos efforts pour créer un environnement de collaboration se concrétiseront dans l'ensemble du pays.

Bien sûr, les stages pour les jeunes offerts dans le cadre des programmes Objectif carrière et JCT pour une carrière vouée au patrimoine continuent d'être parmi les programmes les plus populaires du CRHSC. Nous sommes particulièrement heureux que ces programmes aient été renouvelés pour les deux prochaines années.

Parmi les autres projets de la dernière année, on retrouve :

- La création de modules d'enseignement pour L'Art de gérer sa carrière
- L'évaluation de l'incidence des nouvelles mesures législatives sur l'Assurance-emploi sur les artistes indépendants et les travailleuses et travailleurs culturels
- Le maintien du Répertoire de formation pour les médias de l'écran

Nous voulons avant tout vous remercier, vous, nos partenaires du secteur, pour le soutien que vous nous avez apporté pendant toute l'année.

Susan Annis
DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2010

CONTENU

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

2

ÉTAT DE L'EXPLOITATION

3

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

4

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

5

RELEVÉ DES REVENUS

9



PARKER PRINS LEBANO
Chartered Accountants
Professional Corporation

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du
CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL au 31 mars 2010 et les états de l'exploitation et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Parker Prins Lebano Comptables agréés Société professionnelle
Autorisée à exercer l'expertise comptable par l'Institut des comptables agréés de l'Ontario

Ottawa (Ontario)
le 13 mai 2010

**CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR
CULTUREL**
L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	99 559 \$	341 288 \$
Débiteurs	119 570	59 402
Frais payés d'avance	<u>5 589</u>	<u>5 450</u>
	224 718	406 140
PLACEMENTS (note 3)	302 706	269 419
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>749</u>	<u>1 069</u>
	<u><u>528 173 \$</u></u>	<u><u>676 628 \$</u></u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	43 517 \$	218 385 \$
Fonds engagés (note 5)	112 741	87 001
Revenus reportés	<u>18 171</u>	<u>17 626</u>
	<u>174 429</u>	<u>323 012</u>
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	749	1 069
Non affectés	<u>352 995</u>	<u>352 547</u>
	<u>353 744</u>	<u>353 616</u>
	<u><u>528 173 \$</u></u>	<u><u>676 628 \$</u></u>

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTAT DE L'EXPLOITATION
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
REVENUS (annexe 1)	<u>1 602 075 \$</u>	<u>1 779 507 \$</u>
DÉPENSES		
Amortissement des immobilisations	320	458
Créances douteuses	189	84
Frais bancaires	3 064	3 047
Communications et marketing	18 511	30 997
Mobilier, matériel et location	19 854	23 623
Assurances	4 505	4 450
Programmes de stages	436 275	348 002
Honoraires d'avocats, de comptabilité et de vérification	14 900	13 900
Loyer et frais d'entreposage	61 570	59 053
Frais de bureau	22 364	27 922
Poste et messagerie	6 947	6 672
Impression et traduction	45 777	139 545
Honoraires professionnels	275 647	334 883
Salaires, bénéfices et rémunérations occasionnelles	371 902	383 664
Télécommunications	21 959	18 891
Déplacement et hébergement	237 972	326 074
Conception et développement du site web	<u>60 191</u>	<u>10 727</u>
	<u>1 601 947</u>	<u>1 731 992</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>128 \$</u>	<u>47 515 \$</u>

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	Investis en <u>immobilisations</u>	<u>Non affectés</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
ACTIFS NETS				
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 069 \$	352 547 \$	353 616 \$	306 101 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(320)</u>	<u>448</u>	<u>128</u>	<u>47 515</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>749 \$</u>	<u>352 995 \$</u>	<u>353 744 \$</u>	<u>353 616 \$</u>

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2010

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel ("le Conseil") est un organisme à but non-lucratif constitué sans capital-action le 4 octobre 1994 en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le Conseil a pour mission d'entamer, de coordonner et de promouvoir la planification, la gestion, le développement et la formation en ressources humaines dans le secteur culturel. Ces états financiers présentent l'ensemble des programmes du Conseil. En tant qu'organisme à but non-lucratif, le Conseil est exempt d'impôts sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction du Conseil doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le Conseil pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après :

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

L'encaisse est classé dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Il est évalué à la juste valeur et toute variation à la juste valeur est comptabilisée dans les résultats d'exploitation.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements sont classés comme actifs financiers disponibles à la vente et sont évalués à leur juste valeur. Les gains latents ou les pertes latentes afférents sont comptabilisés dans les actifs nets jusqu'à ce que ces gains ou ces pertes soient réalisés ou qu'une baisse de valeur de l'actif financier soit considérée comme durable.

Prêts et créances, et autres passifs financiers

Les débiteurs sont classés comme prêts et créances et les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute variation à la juste valeur est comptabilisée dans l'état de l'exploitation.

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)
LE 31 MARS 2010

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

CONSTATATION DES PRODUITS

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagés les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports non dépensés sont comptabilisés à titre de fonds engagés au l'état de la situation financière jusqu'au terme de l'entente connexe. Les apports non dépensés à la date de terminaison de chaque entente de contribution sont remboursables au donateur.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont constatés à titre de revenus lorsque le Conseil reçoit les immobilisations. Ces apports sont comptabilisés à la juste valeur des immobilisations ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les revenus de placements sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

IMMOBILISATIONS

L'équipement informatique est comptabilisé au coût et amorti en fonction de la durée probable d'utilisation en tenant compte de la valeur résiduelle selon la méthode du solde dégressif au taux annuel de 30%.

Les immobilisations acquises au cours de l'exercice sont amorties en utilisant un taux égal à la moitié du taux annuel.

Les acquisitions d'immobilisations relatives aux projets du Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences Canada (RHDC) sont passées en charge à la date d'acquisition puisque les immobilisations ne deviennent la propriété du Conseil seulement lorsque l'approbation du directeur général des Partenariats en ressources humaines est reçue à la conclusion du projet.

3. PLACEMENTS

Les placements comprennent des certificats de dépôts garantis portant intérêt entre 0,50% et 4,25% (1,60% et 4,86% - 2009) et échéant entre avril 2010 et septembre 2011.

4. IMMOBILISATIONS

	2010		2009
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
Équipement informatique	9 297 \$	8 548 \$	749 \$

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)
LE 31 MARS 2010

5. FONDS ENGAGÉS

Fonds provenant de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) et du département Patrimoine canadien (DPC):

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
RHDCC		
Solde au début de l'exercice	8 599 \$	213 737 \$
Apports reçus	1 254 143	1 236 124
Dépenses engagées	<u>(1 202 156)</u>	<u>(1 441 262)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>60 586</u>	<u>8 599</u>
DPC		
Solde au début de l'exercice	78 402	78 402
Apports reçus	185 414	158 400
Dépenses engagées	<u>(211 661)</u>	<u>(158 400)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>52 155</u>	<u>78 402</u>
Solde total à la fin de l'exercice	<u><u>112 741 \$</u></u>	<u><u>87 001 \$</u></u>

Les fonds engagés représentent l'excédent des revenus sur les dépenses des différents programmes pour l'exercice terminé le 31 mars 2010. En vertu des diverses ententes de financement, ces sommes peuvent être reportées à l'exercice financier suivant, sauf dans le cas des ententes prenant fin au cours de l'exercice financier courant ou lorsque les fonds sont retournés au donateur. Au 31 mars 2010 un montant de 112 741 \$ (87 001 \$ en 2009) doit être retourné à un donateur.

6. EMPRUNT BANCAIRE

Le Conseil a un emprunt bancaire autorisé totalisant 50 000 \$ qui n'était pas utilisé au 31 mars 2010 et 31 mars 2009. Cet emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel plus 1 % (1 % en 2009) et est garanti par une cession générale des créances.

7. ENGAGEMENTS

Le Conseil s'est engagé, d'après des contrats de location pour ses locaux et pour de l'équipement de bureau, échéant entre juin 2010 et octobre 2011, à verser une somme de 26 022 \$. Les paiements minimum exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 23 306 \$ en 2011 et 2 717 \$ en 2012. Le renouvellement du bail pour la location des locaux s'effectue sur une base annuelle.

8. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les opérations du Conseil sont substantiellement financées par des contributions de RHDCC.

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)
LE 31 MARS 2010

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction du Conseil.

Le Conseil ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels le Conseil est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après :

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement le Conseil à un risque de crédit représentent principalement des comptes clients. Le risque de crédit lié aux comptes clients est limité, étant donné que la majorité des comptes clients provient de deux départements gouvernementaux.

Risque de taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc le Conseil à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et placements à court terme et à s'assurer que le Conseil dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. Le Conseil établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et passifs à court terme est équivalente à la valeur comptable étant donné la courte période avant l'échéance.

10. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Aucun état des flux de trésorerie n'a été présenté puisque les principales activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont évidentes à la lecture des autres états financiers et qu'il n'apporterait aucune information supplémentaire.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains des chiffres comparatifs ont été reclassés en conformité avec la présentation de l'exercice courant. Les chiffres comparatifs ont été vérifiés par un autre vérificateur.

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

RELEVÉ DES REVENUS - Annexe 1
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
FONCTIONNEMENT		
Entente d'infrastructure (4617965)	-	469 260 \$
Entente d'infrastructure (7667959)	480 725	-
	480 725	469 260
ENTENTES CONNEXES		
<i>Insertion professionnelle des jeunes</i>		
Programme national de formation dans le secteur des arts - DPC	174 493	164 478
Programme Objectif carrière - conseils sectoriels - RHDCC	260 699	243 231
Projet "Mentoring Youth" en culture - RHDCC	-	(801)
<i>Développement de stratégies pour les industries culturelles</i>		
Stratégie de formation pour les industries culturelles	-	125 663
Stratégie de formation pour les industries culturelles 2	42 602	563 530
Carte routière technologique - Nouveaux médias	-	91 294
<i>Stratégies en ressources humaines</i>		
Étude des ressources humaines du secteur culturel	353 797	3 226
<i>Analyse des professions/promotion</i>		
Niveaux de Compétences des gréeurs et des techniciens de théâtre	34 800	-
<i>Développement du contenu de cours</i>		
Ressources éducatives	107 919	-
	974 310	1 190 621
GÉNÉRÉS PAR LE CONSEIL		
Subventions	56 602	79 500
Intérêts et divers	6 400	10 115
Frais d'adhésion	24 410	26 920
Ventes de produits et services	59 628	3 091
	147 040	119 626
	1 602 075 \$	1 779 507 \$